

Chloé Jagielski sera le député junior de la 24^e à l'Assemblée nationale le 5 juin

Cette année, c'est l'école élémentaire Jacques-Brel de Glageon qui a été sélectionnée pour participer à la 15^e édition du Parlement des enfants. Elle a accueilli le député de la 24^e circonscription, Jean-Luc Pérat, qui a précisé comment « cette journée pas comme les autres allait se dérouler ».

Tout d'abord, en présence du maire glageonnais, Bernard Chauderlot, et de l'enseignante de la classe de CM2 – qui est aussi directrice –, Aurélie Lorenz, le parlementaire a confié que si « sur sa circonscription il y a 72 écoles élémentaires, seules deux ont fait acte de candidature ». Et après Cousolre et Anor en 2008 et 2009, c'est Glageon qui a été retenu en 2010. Qu'est-ce le Parlement des enfants ? C'est une journée à l'Assemblée nationale peu banale. Dans chaque circonscription, le député choisit une classe de CM2 dont les élèves élisent leur député junior. Ce dernier sera leur porte-parole d'un projet de loi qu'ils ont préalablement préparé en classe. Pour l'école Jacques-Brel, c'est Chloé Jagielski qui lira, le samedi 5 juin, une « proposition de loi vi-



Chloé Jagielski a été élue député junior pour représenter ses camarades de classe dans l'Hémicycle.

sant à responsabiliser l'État et les parents dans leur mission de formation et d'éducation à l'hygiène » (lire ci-dessous) au sein de commis-

sions qui retiendront, au final, trois propositions de loi qui seront débattues à l'Assemblée nationale. Et la jeune Glageonnaise prendra

donc place dans l'Hémicycle parmi les 577 députés juniors de France (métropole et outre-mer), âgés de 9 à 12 ans.

Éducation civique

Et ce n'est pas tout car, sur les trois propositions, le Parlement des enfants devra faire un choix et voter pour une loi... qui sera par la suite proposée à l'Assemblée nationale, celle des « seniors » cette fois-ci. L'an passé, c'est la mise à disposition de casiers fermés dans les centres d'hébergement pour les sans domicile fixe (SDF) qui avait fait l'unanimité.

En parallèle de ce déplacement à Paris pour la jeune Glageonnaise, le député a réalisé plusieurs interventions au sein même de la classe de l'école Jacques-Brel, expliquant ses missions à l'Assemblée nationale, dans sa circonscription ou lors de ses permanences. Un cours d'instruction civique a également été programmé sur le sujet... et le parlementaire a invité, en avril, l'ensemble des élèves dans la capitale. Quant à Chloé Jagielski, elle a promis à ses camarades de « porter leur voix pour défendre leur projet de loi ». ■ LIONEL MARÉCHAL

REPÈRES

Proposition de loi ▶ « Proposition de loi visant à responsabiliser l'État et les parents dans leur mission de formation et d'éducation à l'hygiène en favorisant la mise en place d'associations d'aide à la personne et la diffusion d'informations pertinentes » :

Article I : « Tu as le droit d'être lavé régulièrement, de porter des vêtements propres et adaptés aux saisons et de vivre dans un environnement sain et propre ».

Article II : « L'État doit contribuer à la généralisation d'associations d'aide à la personne en matière d'hygiène et leur donner les moyens de mettre en place leur mission d'éducation et de formation ».



Les élèves de la classe de CM2 ont rédigé une loi qui sera présentée à Paris.